

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-03

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

lors de la séance qui sera tenue le 4 juillet 2022, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procèdera à l'adoption du règlement numéro 2022-03 qui concerne le Code d'éthique et de déontologie révisé des employés de la Municipalité de Saint-Moïse et qui remplace le règlement 2012-03 et ses amendements.

Donné à Saint-Moïse, ce 13 juin 2022



Nadine Beaulieu, DG/sec-trés